

DISCOURS DU PRESIDENT DU PARLEMENT WALLON
MONSIEUR JOSE HAPPART
FETES DE WALLONIE 2008 – NAMUR, LE 20 SEPTEMBRE

Les Fêtes de Wallonie ont toujours représenté pour moi un moment fort de l'année politique et de la vie des Wallonnes et des Wallons. En effet, derrière les discours, parfois convenus, il y a un peuple qui participe spontanément à l'affirmation de son identité.

Alors que nous entamons la dernière année de cette législature régionale, je réaffirme que l'assemblée parlementaire est l'expression directe de la démocratie. Le Parlement est porteur d'un projet de société et, à ce titre, créateur du droit wallon.

Je me réjouis qu'une conscience collective d'appartenance à la Wallonie se renforce de mois en mois. Celle-ci est la condition sine qua non de la réussite de notre mobilisation pour notre redressement économique et notre accès à l'autonomie. En effet, rien ne nous empêche nous, gens de Wallonie, d'oser enfin affirmer avec force notre identité ; tout a été mis en place pour nous inviter à le faire.

Un nouveau jour se lève sur notre région. Et je ne suis pas le seul à le penser et à le dire. Celles et ceux qui pensent la même chose sont de plus en plus nombreux.

Je sais que tout n'est pas parfait chez nous, mais je n'ai que faire de ces détracteurs aux propos stériles qui nous affublent de tous les maux du

monde. De ces donneurs de leçons, j'attends des actes concrets, positifs pour la Wallonie, sans quoi, ils sont sans intérêt.

Quelle que soit leur motivation avouée ou cachée, quel que soit leur place dans la société civile ou leurs références idéologiques, il est évident qu'un des effets pervers qui découle de ces déclarations, c'est de miner la confiance des habitants de la Wallonie en leurs capacités, ainsi que la confiance en leurs dirigeants.

Ces derniers temps, nos régions wallonne et bruxelloise se confirment dans leur diversité et leurs différences. Ce constat renforce le fait régionaliste tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Dès lors, la présence des Bruxellois, les invités d'honneur de la Wallonie cette année, revêt un caractère hautement symbolique.

Au moins, tout le monde en conviendra : les enjeux et les problèmes propres sont à ce point différent que des solutions spécifiques sont nécessaires pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.

J'entends dire quelquefois que je ne serais pas solidaire de Bruxelles. Permettez-moi de vous rappeler, une dernière fois, qu'en 1989 pour éviter une crise profonde, j'ai renoncé à mon légitime mayorat de Fourons. Cela a permis que le 107 quater soit enfin appliqué à Bruxelles.

Les Flamands ont, en effet, préféré accorder le 107 quater au bénéfice des Bruxellois plutôt que de m'avoir comme bourgmestre à Fourons...

Je me félicite de l'avènement du régionalisme bruxellois. Bruxelles, est une entité multiculturelle, une ville européenne, qui ne peut appartenir ni à la Flandre ni à la Wallonie, mais aux Bruxelloises et aux Bruxellois.

Je sais que Bruxelles doit relever le défi de conjuguer son développement multiculturel et sa dynamique économique et sociale. Ce ne sera pas facile. Charles, si nous pouvons vous y aider dans le cadre d'un partenariat entre entités autonomes se parlant sur un pied d'égalité, faites-nous signe ; nous répondrons présents.

Il nous faut aussi imaginer une cogestion des matières de même nature, - dont un des exemples les plus significatifs sont nos universités -, au travers d'une structure restreinte coprésidée par les Ministres-présidents et composée de manière limitée des ministres titulaires des deux exécutifs régionaux. Ce modèle de gestion de certaines matières pourrait évidemment s'appliquer dans les relations entre Bruxelles et la Flandre.

Le Parlement wallon a mené en son sein, une réflexion sur la réforme institutionnelle. C'est le rôle d'un parlement de fixer des balises, un cadre permettant la négociation. Le 16 juillet dernier, les parlementaires ont voté à l'unanimité une résolution qui définit la ligne de conduite. Ce vote justifie à lui seul la présence de notre institution dans les négociations sur la réforme de l'Etat.

Cette résolution réaffirme le choix d'un fédéralisme à trois régions, le maintien d'une solidarité interpersonnelle et l'importance d'un partenariat bilatéral fort entre la Wallonie et Bruxelles, mais aussi avec la Flandre.

Nous souhaitons trois régions respectant leurs minorités linguistiques : néerlandophone à Bruxelles, francophone en Flandre, néerlandophone et germanophone en Wallonie. Voilà ce que veulent les Wallons par la voix de leurs représentants.

Je me réjouis, par ailleurs, que 2 jours après le vote wallon, le Parlement bruxellois, démocrates flamands compris, a voté lui aussi une résolution, premier acte fondateur parlementaire de la Région bruxelloise.

Je voudrais aussi inviter les futurs négociateurs à réfléchir à l'importance du concept d'appartenance bi-régionale pour les citoyens qui habitent les communes à statut spécial, Fourons et Comines, et les communes de la périphérie.

La Wallonie subit depuis la fin des années 60 avec le "Wallen buiten" et, depuis 1970, avec la première réforme de l'Etat, le diktat de la Flandre d'une Belgique à deux, plutôt qu'à trois. La meilleure illustration de ce qui précède émerge lors des négociations de 1980 : les régions wallonne et flamande sont installées tandis que la région bruxelloise ne jouit pas du même statut.

Si fin 1988, début 1989, la Flandre a dû céder aux forceps la reconnaissance implicite du fait régional bruxellois, elle n'en demeurerait pas moins partisane du système à deux communautés, mettant Bruxelles sous contrôle.

Après de multiples réformes, on a vu augmenter les transferts vers les entités fédérées. Bruxelles a toujours été confinée dans un statut inférieur par la Flandre.

Ne prenons que l'exemple plutôt humiliant qu'un acte de droit en Wallonie ou en Flandre se nomme un décret, tandis qu'à Bruxelles, c'est une ordonnance.

Celles et ceux qui continuent à aller dans le sens voulu par la Flandre dénie à Bruxelles le droit d'être une région à part entière avec bien sûr l'autonomie constitutive.

Expliquez-moi, Mesdames et Messieurs, tenants de la communauté française, pourquoi vous refusez de facto le droit à Bruxelles d'avoir les mêmes compétences que les 2 autres régions de cet Etat.

Si Bruxelles demande le droit d'être constitutive, je me battrai bec et ongles pour qu'elle l'obtienne. La démocratie ne se fait pas à la carte; Elle est ou elle n'est pas.

Sous la houlette des auteurs du Manifeste wallon, les différents mouvements politiques, culturels et sociaux se sont associés afin de rédiger un document revendicatif pour la Wallonie du futur.

Ils ont fortement affirmé la capacité de la Wallonie à assumer d'une façon pleine et entière ses compétences actuelles et futures, particulièrement dans les domaines de l'enseignement, de la culture, du sport et de l'économie.

Cette vision d'une Belgique à trois régions est de plus en plus partagée. Raymond Coumont, Président de la CSC wallonne, se prononce clairement pour un Etat fédéral à trois régions. Jean-Claude Vandermeeren, Secrétaire Général sortant de la FGTB wallonne considère que « parler d'un bloc francophone face à un bloc flamand, c'est une forme de nationalisme en se basant uniquement sur les langues. » Les auteurs du « Manifeste bruxellois » reconnaissent que le choix wallon d'une solidarité forte entre les régions wallonne et bruxelloise pourrait servir de modèle à la construction européenne.

Je crois que l'Etat Belgique est un excellent laboratoire institutionnel pour l'Europe. Nous rencontrons chez nous un panel complet des problèmes européens.

Nous voyons émerger une Europe de tous les dangers, une Europe qui cherche une réponse sociétale, confrontée qu'elle est à l'intolérance des nantis. Cette même intolérance a conduit au siècle dernier au fascisme, au racisme et aux guerres.

Nous ne sommes pas, gens de Wallonie, favorables à une société d'interdits et policière.

L'évolution institutionnelle de l'Etat Belgique est inscrite dans les astres, elle sera permanente chez nous comme dans les autres régions d'Europe. Il n'y a aucune raison ; il n'y a jamais de raison d'avoir peur de l'évolution de nos institutions.

Croyez-vous un seul instant qu'une des 3 régions pourrait entièrement se séparer ou se désolidariser des 2 autres, comme nous ne pourrions pas vivre sans nos voisins immédiats que sont la Hollande, l'Allemagne, le Luxembourg ou la France.

La solidarité est un état d'esprit pas seulement une réalité figée dans un instant. Il faudrait être magicien pour estimer, par exemple, avec précision, quels seront les produits de consommation qui seront achetés par celles et ceux qui bénéficient d'un revenu de remplacement généré par Bruxelles, la Flandre ou la Wallonie.

Nous sommes donc "condamnés" à vivre ensemble, mais en toute autonomie. Dans un ménage "à trois" celui ou celle qui veut sauver le ménage doit céder, céder, céder... Et après celui ou celle qui a décidé de partir part quand même.

La Wallonie cède depuis la moitié des années 60. Probablement qu'après que nous ayons tout cédé, la Flandre, qui l'annonce à corps et à cris, décidera de partir et il ne nous restera plus rien ; le citron aura été entièrement pressé.

J'imagine pourtant mal le très flamand ministre de la défense déployer ses troupes pour offrir Bruxelles à la Flandre.

Mesdames et Messieurs, le moment est venu de parler clairement entre nous. Le moment est venu de savoir si certains en sont au stade du

divorce auquel cas, même cela devra se négocier. Peut-on imaginer vivre en divorcés dans la même maison Belgique en chambre séparée ... Pourquoi pas ?

Il faut sortir du bac à sable; il faut en sortir par le haut. Les partis ont essayé de négocier; les exécutifs à leur tour ont aussi essayé de négocier. Si l'on donnait une chance aux assemblées ...

A mon sens, il faut des hommes d'Etat d'âge mûr qui ne sont pas tenus par des échéances électorales ni par des charges exécutives, mais qui soient libres et mû par la volonté de réussir.

Aux nostalgiques de l'ancienne Belgique qui rêvent d'une fusion entre la Wallonie et Bruxelles, je dis attention : marché de dupes pour la Wallonie. En ce qui me concerne, je ne laisserai inféoder la Wallonie par qui que se soit sans me battre. On ne peut dans la même phrase, parler de négociations sans tabous ni date, revendiquer la survie de la Belgique et la conception d'une Belgique Wallonie – Bruxelles. En 2009, il faudra être clair lors des élections régionales, dans les trois régions pour savoir si nous voulons encore vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs, je m'en voudrais de terminer mon allocution sans fustiger une fois encore celles et ceux qui dénigrent le peuple de Wallonie. Le peuple wallon, comme le dit notre hymne, est un peuple fier, un peuple de science, un peuple de courage et de paix, un peuple qui sans cesse redresse la tête. Tenez en compte !

Bonnes fêtes de Wallonie
